Groupement des Habitants de l'Avenue d'Aïre (GHA)

C/o : Michèle Marco Avenue d'Aïre 56 1203 Genève (3603

Secure control programme and contract and control programme and co			- 1		
GRANI) (ONSEIL		ation do .	
Expédié le:		Session GC: 24-25.11-16	wesdan	nes et Messieurs les Deput	és
Président	X	Députés (100	du Grar	nd Conseil de Genève	
Correspondance GC	A	Bureau			
Secrétarial		Chefs de gro	upe X		
Commission: 008	œ	Whichs	Genève	e, le 8 novembre 2016	
Objet:	1				
Conia à:			-		

Concerne:

Surélévation de l'ensemble du bâtiment des allées 46 à 56 Avenue d'Aïre

Requête DD 107092 - Pétition adressée au Grand - Conseil, le 01.10.2015

Madame, Monsieur,

Prochainement, vous aurez à vous prononcer sur une demande de surélévation de la barre des immeubles de l'Avenue d'Aïre, allées 46 à 56 :

- Un bâtiment, pris en sandwich entre une artère à très grande circulation et la voie de chemin de fer
- Un bâtiment de 8 étages d'un gabarit déjà plus élevé que les constructions avoisinantes qui atteindra 32 mètres et 11 niveaux en cas de surélévation
- Un bâtiment, construit sur un terrain fragilisé : le tunnel ferroviaire du Furet, en demande d'élargissement et emprunté par des convois de marchandises très dangereuses (chlore)
- Un bâtiment, à l'infrastructure et aux équipements déjà insuffisants (ascenseurs, cages d'escalier, caves, galetas, buanderies, locaux à poussettes et vélos, parkings)
- Un bâtiment des années '60, à l'isolation phonique et thermique déficientes, qui ne répond pas aux normes parasismiques, ni d'évacuation en cas d'incendie (en raison des câbles des lignes de trolleybus, la grande échelle des pompiers ne peut se déployer)
- Un bâtiment, en face duquel HUIT immeubles de sept étages sur rez-de-chaussée, et 300 logements sont en construction (PLQ des Eidguenots)

Que nous soyons :

- Locataires ou commerçants dans l'ensemble du bâtiment des immeubles concernés
- Copropriétaires des appartements dans les constructions réhabilitées ou érigées en vis-à-vis et à proximité directe de celui-ci, sur les anciens sites industriels « Elna » et « Pic Pic »
- Habitants du quartier

Nous sommes TOUS opposés à ce projet.

Nous vous avons adressé une pétition qui demande au Conseil d'Etat de refuser cette surélévation, conformément au préavis défavorable émis par la Ville de Genève, le 25.09.2014.

Notre opposition ne relève pas d'un réflexe frileux, ni d'un repli égoïste. *Nous luttons, ensemble, contre la dégradation de notre environnement et de nos conditions d'habitat, qui ne cessent de se détériorer.* Depuis la construction du grand ensemble des Charmilles sur le site de l'ancienne usine du même nom, les espace « vides » du quartier, le plus souvent verts, ont été supprimés, occupés et densifiés jusqu'au « ras-bord » :

- Destruction de la Cité-jardin d'Aïre (un modèle d'habitat pourtant internationalement reconnu et préservé), pour faire place à un complexe de logements
- Bétonnage et implantation de grands immeubles d'habitations sur la Campagne Masset, et aujourd'hui :
- Construction d'une tour de 14 étages hors gabarit en bas de l'Avenue d'Aïre, sur la Place des Charmilles
- Construction de sept immeubles de huit étages sur l'un des derniers vestiges d'une zone naturelle urbaine, dernier poumon de verdure du quartier les terrains du Coin de terre, Chemin des Eidguenots et secteur de Cayla en face de notre barre d'immeubles.

Nous vous invitons, Madame, Monsieur, à refuser une surélévation qui ne se justifie pas en raison de l'extrême densification et urbanisation de notre quartier, et du nombre très élevé de nouveaux logements construits dans ce secteur. Nous vous en remercions et vous prions de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le groupement des habitants (GHA) Michèle Marco, présidente